

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 17 juin 2026 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, présents à la salle du conseil, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, via l'application Teams, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20260617-1380

ACTE DE SERVITUDE CONSENTIE PAR LA VILLE - HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de consentir à Hydro-Québec et Bell Canada pour la somme de 1 026,29 \$, une servitude permanente aux fins de placer, exploiter, entretenir, réparer, remplacer, construire, ajouter et inspecter des lignes de distribution d'énergie électrique pour Hydro-Québec et des lignes de télécommunication pour Bell Canada sur une partie du lot 6 578 296 du cadastre du Québec, d'une superficie de 38,6 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit au plan et à la description technique préparés par Frédérick Belleville, arpenteur-géomètre, le 25 avril 2024 sous le numéro 9328 de ses minutes, les frais notariés étant à la charge des requérants;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-3039)

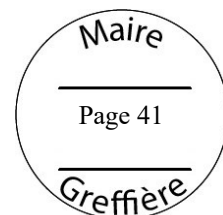
CE-20260617-1381

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORTS FINAUX - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Club de soccer de l'ouest de Laval (s/n FC Laval);
Club de patinage artistique Laval inc.;
Services des Loisirs Ste-Béatrice;
Maison de Quartier Vimont.



(SD-2026-3186)

Les discussions sur le point 26.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20260617-1382

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports des déboursés produits par la trésorière adjointe datés du 27 mai et du 3 juin 2026 au montant de 29 960 479,98 \$ et le rapport des salaires pour les périodes terminées le 18 et le 22 mai 2026 pour un montant de 11 029 923,02 \$.

(SD-2026-3032)

CE-20260617-1383

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3531

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3531, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'ajout de dispositifs anti-refoulement aux entrées d'eau potable de divers bâtiments, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Mécanicaction inc.
332 036,30 \$.

(CT:1895891)
(SD-2026-1975)

CE-20260617-1384

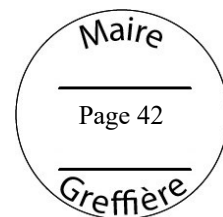
DÉBUT, SURVEILLANCE ET SOUTIEN TECHNIQUE -
CONTRAT DOS-3531

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Mécanicaction inc. pour les travaux d'ajout de dispositifs anti-refoulement aux entrées d'eau potable de divers bâtiments, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Blondin Fortin Associés inc. à effectuer la surveillance ainsi que le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 13 452,08 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions des contrats OS-GI24-14 et OS-GI24-51;



le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3531 par le conseil municipal.

(CT:1895891)
(SD-2026-1975)

CE-20260617-1385

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13246-F - CONTRAT DOS-3531

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13246-F, un montant de 362 300 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3531 par le conseil municipal.

(CT:1895891)
(SD-2026-1975)

CE-20260617-1386

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3573

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3573, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection d'une partie de la chaussée de l'accès au 2550, boulevard Industriel, phase 2, pour une période de 20 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Nepveu inc.
273 536,52 \$.

(CT:1899691)
(SD-2026-2398)

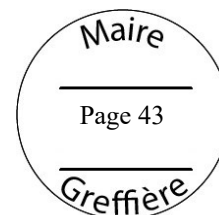
CE-20260617-1387

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT
DOS-3573

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Nepveu inc. pour les travaux de réfection d'une partie de la chaussée de l'accès au 2550, boulevard Industriel, phase 2, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 14 932,55 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3573 par le conseil municipal.

(CT:1899691)
(SD-2026-2398)

CE-20260617-1388

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC -
CONTRAT DOS-3573

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec, et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 1 468 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3573 par le conseil municipal.

(CT:1899691)
(SD-2026-2398)

CE-20260617-1389

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13246-F - CONTRAT DOS-3573

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13246-F, un montant de 291 400 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3573 par le conseil municipal.

(CT:1899691)
(SD-2026-2398)

CE-20260617-1390

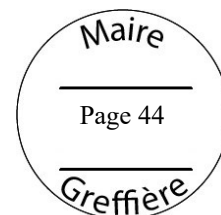
QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-2551

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-2551 pour le contrat de service d'un entrepreneur général et spécialisé en systèmes CVCA pour divers travaux sur demande, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 103 477,50 \$ à Ventilabec inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté daté du 9 avril 2026 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1899896)



(SD-2026-2533)

CE-20260617-1391

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3458

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3458, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de matériel pour la préparation des documents de bibliothèque, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Biblio RPL Itée
lot 1
174 643,75 \$;

lot 4
223 004,82 \$;

9136-9272 Québec inc.
lot 2
16 365,92 \$;

APTQ inc.
lot 3
206 207,66 \$.

(CT:1901754)
(SD-2026-2750)

CE-20260617-1392

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3560

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

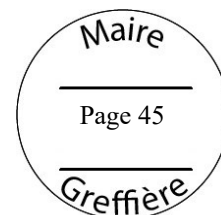
de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3560, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le projet de sécurisation et d'embellissement du boulevard Saint-Martin, entre les boulevards Curé-Labelle et Chomedey, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Charex inc.
4 873 700,57 \$.

(CT:1901349)
(SD-2026-2780)

CE-20260617-1393

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT,
SURVEILLANCE, MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX ET
SOUTIEN TECHNIQUE - CONTRAT DOS-3560



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le début des travaux par Charex inc. pour projet de sécurisation et d'embellissement du boulevard Saint-Martin, entre les boulevards Curé-Labelle et Chomedey, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance des travaux durant la réalisation des travaux, au montant de 283 223,67 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 1;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 250 973,18 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 3;

d'autoriser WSP Canada inc. à effectuer le soutien technique durant la réalisation des travaux pour le volet éclairage, au montant de 9 628,81 \$ et pour le volet feux circulation, au montant de 3 872,17 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 2.

(CT:1901349)
(SD-2026-2780)

CE-20260617-1394

**AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC -
CONTRAT DOS-3560**

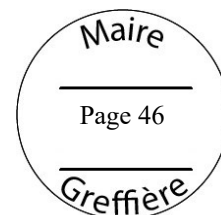
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec, et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 24 328 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3560 par le conseil municipal.

(CT:1901349)
(SD-2026-2780)

CE-20260617-1395

**DÉPENSES - FONDS DE CARRIÈRES ET SABLÈRES -
CONTRAT DOS-3560**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 5 446 918 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-3560 pour le projet de sécurisation et d'embellissement du boulevard Saint-Martin, entre les boulevard Curé-Labelle et Chomedey, et ce, pris à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de carrières et sablières), conditionnellement à l'adjudication du contrat par le conseil municipal.

(CT:1901349)
(SD-2026-2780)

CE-20260617-1396

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3543

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-3543 à Les Services EXP inc. au montant total de 178 211,25 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de remplacement du système d'alarme-incendie à la station d'épuration des eaux usées La Pinière, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «études, plans et devis» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 115 837,31 \$;

la phase B «exécution des travaux, services durant les travaux, soutien technique», au montant de 26 731,69 \$;

la phase C «exécution des travaux, services durant les travaux, surveillance des travaux, réception de l'ouvrage et fermeture du contrat», au montant de 35 642,25 \$;

ces deux (2) derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

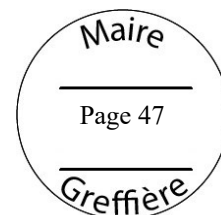
et, dans un premier temps, d'autoriser la firme à procéder à la phase A «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à son service.

(CT:1901526)
(SD-2026-2796)

CE-20260617-1397

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13247-F - CONTRAT DOS-3543

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13247-F, un montant de 116 400 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1901526)
(SD-2026-2796)

CE-20260617-1398

RÉSOLUTION AMENDÉE - RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT DOS-3342

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20260527-1202, le comité exécutif recommandait au conseil d'octroyer le contrat DOS-3342 à Bell Canada au montant de 6 367 775,40 \$, pour l'acquisition des biens et services de mobilité cellulaire, pour une période de 4 ans avec une option de renouvellement d'un an;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant au nom de l'adjudicataire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20260527-1202 afin de remplacer le nom «Bell Canada» par «Bell Mobilité».

(SD-2026-3084)

CE-20260617-1399

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSOLUTION AMENDÉE - OCTROI - CONTRAT DOS-3342

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20260602-440, le conseil municipal octroyait le contrat DOS-3342 à Bell Canada au montant de 6 367 775,40 \$, pour l'acquisition des biens et services de mobilité cellulaire, pour une période de 4 ans avec une option de renouvellement d'un an;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant au nom de l'adjudicataire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

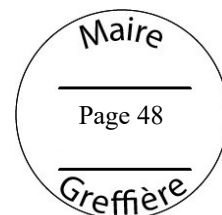
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20260602-440 afin de remplacer le nom «Bell Canada» par «Bell Mobilité».

(SD-2026-3084)

CE-20260617-1400

AUTORISATION - DÉPLACEMENT - TRAVERSE SCOLAIRE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de police à déplacer la traverse scolaire située à l'intersection des rues de Prince-Rupert et Saint-Saëns afin de la relocaliser à l'intersection des rues Péladeau et de Prince-Rupert.

(SD-2026-2694)

CE-20260617-1401

APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION - NURAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'occupation à intervenir entre Ville de Laval et Nurau concernant l'occupation d'un espace de travail situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, local 102, au montant de 6 553,58 \$, pour une période de 12 mois;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2026-2806)

CE-20260617-1402

APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION -
TECHNOLOGIES FINANCIÈRES TEDY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'occupation à intervenir entre Ville de Laval et Technologies financières Tedy concernant l'occupation d'un espace de travail situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, local 102, au montant de 6 553,58 \$, pour une période de 12 mois;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2026-2812)

CE-20260617-1403

APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION -
TECHNOLOGIES JUNO INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver la convention d'occupation à intervenir entre Ville de Laval et Technologies Juno inc. concernant l'occupation d'un espace de travail situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, local 102, au montant de 6 553,58 \$, pour une période de 12 mois;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2026-2820)

CE-20260617-1404

APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION - PROFYLE TECHNOLOGIES INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'occupation à intervenir entre Ville de Laval et Profyle Technologies inc. concernant l'occupation d'un espace de travail situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, local 102, au montant de 6 553,58 \$, pour une période de 12 mois;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2026-2836)

CE-20260617-1405

APPROBATION - ENTENTE D'ENTRAIDE MUTUELLE - VILLE DE TERREBONNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'entraide mutuelle à intervenir entre la Ville de Terrebonne et la Ville de Laval concernant l'assistance réciproque des services de sécurité incendie en cas de situation de secours, pour une période de cinq (5) ans;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente.

(SD-2026-3104)

CE-20260617-1406

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - NORAYR CHAKHALYAN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande UC-2026-1 de Walter Robert, représentant de Norayr Chakhalyan, propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 1 640 130 du cadastre du Québec, situé aux 58, 60 et 60 A, boulevard Cartier Ouest, l'usage conditionnel «Industrie de produits de boulangerie commerciale, de produits de boulangerie congelés et pâtisseries (2073)» du groupe d'usages «Artisanat et industrie légère (I1)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conformément aux conditions suivantes:

1. aucun équipement de réfrigération ne peut être installé sur le toit du bâtiment principal ou d'un bâtiment accessoire pour cet usage conditionnel;

2. le système de ventilation à obturateur installé dans le mur de la chambre des machines où seront logées les unités de condensation soit le modèle AX 08 de «Canarm HVAC Ventilation» à 2 vitesses dont le diamètre du ventilateur ne peut excéder 8 pouces ou un modèle équivalent qui n'excède pas un niveau sonore de 48 dBA mesuré à 5 pieds;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-171.

(SD-2026-2600)

CE-20260617-1407

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9465-9224 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0019 de 9465-9224 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de trois (3) étages sur le lot 1 419 886 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-173.

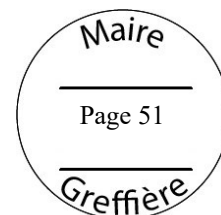
(SD-2026-2914)

CE-20260617-1408

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9465-9224 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-24 de 9465-9224 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation de trois (3) étages sur le lot 1 419 886 du cadastre du Québec, boulevard des Laurentides, la plantation d'arbres à petit déploiement en cour avant au lieu d'arbres à moyen ou grand déploiement, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-174.



(SD-2026-2916)

CE-20260617-1409

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - 9465-9224 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2026-2 de 9465-9224 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une (1) case de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de quatre (4) logements sur le lot 1 419 886 du cadastre du Québec en retour d'une compensation d'un montant de 559 \$, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-175.

(SD-2026-2917)

CE-20260617-1410

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LYB
CAPITAL L. P.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-58 de Lyb Capital L. P., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur les lots 1 730 335 et 1 730 336 du cadastre du Québec, 638-640, rue Pouliot:

- 1) cinq (5) cases de stationnement aménagées en cour avant, alors que cet aménagement est prohibé;
- 2) aucune bande paysagère entre l'aire de stationnement et la ligne de terrain latérale, au lieu d'une bande paysagère d'une largeur minimale de 0,5 mètre;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-183.

(SD-2026-2918)

CE-20260617-1411

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9531-
7566 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0215 de 9531-7566 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 14 étages sur une partie du lot 5 236 277 (lot projeté à venir: lot A) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-176.

(SD-2026-2921)

CE-20260617-1412

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9396-3536 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-64 de 9396-3536 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 1 375 677 du cadastre du Québec, 4048, boulevard Dagenais Ouest:

1) une allée d'accès ayant une largeur minimale de 4,7 mètres, au lieu d'un minimum de 4,8 mètres;

2) une enseigne détachée dans une cour avant ayant une profondeur minimale de 12 mètres, au lieu d'un minimum de 20 mètres;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-185.

(SD-2026-2922)

CE-20260617-1413

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9531-7566 QUÉBEC INC.

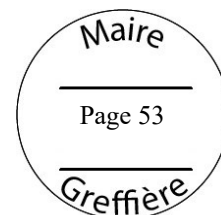
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-38 de 9531-7566 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une (1) habitation multifamiliale sur le lot 5 236 277 du cadastre du Québec, boulevard Saint-Elzéar Ouest, des matériaux de type D sur au plus 29 % de la façade principale avant, 25 % de la façade latérale droite, 32 % de la façade latérale gauche et 26 % de la façade arrière, alors qu'une proportion maximale de 5 % est prescrite par façade, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-177.

(SD-2026-2923)

CE-20260617-1414

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - DANY ROY ET JOSIANNE ROUSSEL



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-65 de Dany Roy et Josianne Roussel, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la résidence unifamiliale existante sur le lot 1 785 181 du cadastre du Québec, 35, rue Duguay, une marge arrière minimale de 3,02 mètres, alors qu'un minimum de 6 mètres est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-186.

(SD-2026-2924)

CE-20260617-1415

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
HARNOIS GROUPE IMMOBILIER INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0008 de Harnois Groupe immobilier inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'ajout d'un bâtiment accessoire à un usage poste d'essence sur le lot 2 662 020 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-178.

(SD-2026-2927)

CE-20260617-1416

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LUIS
FILIPE PONTES ET EDGARDO PONTES

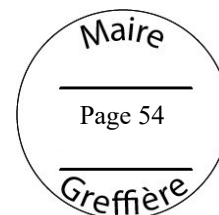
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-67 de Luis Filipe Pontes et Edgardo Pontes, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation d'un logement sur le lot 1 980 571 du cadastre du Québec, 8681, rue Pierre-Boucher:

1. une marge latérale droite minimale de 1,43 mètre, au lieu d'un minimum de 1,5 mètre;
2. une hauteur maximale du plancher du rez-de-chaussée de 1,69 mètre, au lieu d'une maximum de 1,5 mètre;
3. une marge avant maximale de 6,46 mètres, au lieu d'un maximum de 6,34 mètres;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-187.

(SD-2026-2928)



CE-20260617-1417

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
HARNOIS GROUPE IMMOBILIER INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-62 de Harnois Groupe Immobilier inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 2 662 020 du cadastre du Québec, 3265, boulevard Saint-Martin Ouest, un bâtiment accessoire à l'usage commercial en cour arrière, alors que cette construction est prohibée sur ce terrain, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-179.

(SD-2026-2931)

CE-20260617-1418

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9531-
7004 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-47 de 9531-7004 Québec inc, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une (1) habitation multifamiliale de huit (8) étages sur le lot 1 637 777 du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle:

1. une hauteur du plancher du rez-de-chaussée minimale de 0 mètre, au lieu d'un minimum de 0,6 mètre;
2. un plan angulaire maximal de 50 degrés, au lieu d'un maximum de 45 degrés, le long de la ligne arrière de terrain;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-180.

(SD-2026-2933)

CE-20260617-1419

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LES
IMMEUBLES MARSYL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-54 de Les Immeubles Marsyl inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un (1) bâtiment existant sur le lot 1 718 961 du cadastre du Québec, 393-413, rue Principale, des portes de garage ayant une hauteur maximale de 4,3 mètres, au lieu d'un maximum de 3 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-182.

(SD-2026-2934)

CE-20260617-1420

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER QUAI DE LA GARE STE-
ROSE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-50 de Développement Immobilier Quai De La Gare Ste-Rose inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur les lots compris dans le plan cadastral complémentaire PC-42860, rue Angèle-Chartrand:

1. des escaliers extérieurs qui donnent accès au 2e étage en cour avant secondaire, alors que ces escaliers peuvent uniquement donner accès au rez-de-chaussée et au sous-sol;
2. deux (2) suites de bâtiments principaux contigus de 10 bâtiments principaux pour chacune de ces suites, alors qu'une suite ne peut comporter plus de huit (8) bâtiments principaux;
3. des balcons d'une profondeur maximale de 3,05 mètres en cour arrière, alors qu'un maximum de 2,5 mètres est prescrit;
4. une hauteur de bâtiment principal de 13,5 mètres, alors qu'un maximum de 12,5 mètres est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-181.

(SD-2026-2935)

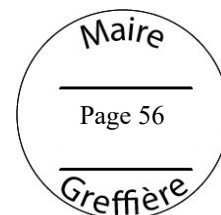
CE-20260617-1421

APPROBATION - PAIEMENT - FRAIS DE PARCS - PL-2024-288
- LOT 1 166 142

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 17 980 \$.

(SD-2026-2942)



CE-20260617-1422

APPROBATION - PAIEMENT - FRAIS DE PARCS - PL-2026-53
- LOTS 3 118 102 À 3 118 107 ET 3 385 737

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 1 280 650 \$.

(SD-2026-3050)

CE-20260617-1423

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour prolonger l'interdiction de stationnement dans la courbe entre le 2522 et le 2558, boulevard René-Laennec, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation portant le numéro SI-600194-2026-001 préparé par le Service de l'ingénierie le 16 janvier 2026;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2026-367)

CE-20260617-1424

RETRAIT - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le retrait de la signalisation d'obligation de manoeuvre à l'intersection du boulevard des Laurentides et des rues Sellier et Réaumur, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation portant le numéro SI-600181-2026-001 préparé par le Service de l'ingénierie le 22 janvier 2026;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer le retrait de cette signalisation.

(SD-2026-405)

CE-20260617-1425

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 186 430,58 \$, requis pour défrayer le coût des services d'ingénieurs-conseils de Les Services EXP inc., prévus au contrat OS-SP-30070, en lien avec les travaux d'installation de fûts, de consoles et de luminaires décoratifs pour le projet de conversion DEL, phase 2.

(CT:1891068)
(SD-2026-1342)

CE-20260617-1426

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12663 - CONTRAT OS-SP-30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12663, un montant de 170 236 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'autorisation des honoraires professionnels prévus au contrat OS-SP-30070 par le conseil municipal.

(CT:1891068)
(SD-2026-1342)

CE-20260617-1427

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation d'une zone d'interdiction de stationnement face à la boîte postale sur la rue Hortense, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600231-2026-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 12 février 2026;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

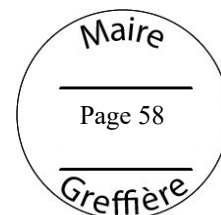
(SD-2026-1727)

CE-20260617-1428

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation d'une signalisation de sens unique dans la placette située entre le 1395 et le 1485, rue Taillefer, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600173-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 29 janvier 2026;



d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2026-1862)

CE-20260617-1429

RETRAIT - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le retrait de la signalisation d'obligation de virage à droite, du lundi au vendredi de 15 h à 19 h, excepté autobus et taxis, à l'approche sud de l'intersection de la rue Charbonneau et du boulevard des Mille-Îles, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation portant le numéro SI-600286-2026-001 préparé par le Service de l'ingénierie le 27 janvier 2026;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer le retrait de cette signalisation.

(SD-2026-2052)

CE-20260617-1430

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation interdisant les manoeuvres de demi-tour sur une distance de 400 mètres sur le boulevard Sainte-Rose, entre la rue Odile et la montée Sauriol, aux abords du Collège Citoyen, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D49575-2026-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 4 juin 2026;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2026-3127)

CE-20260617-1431

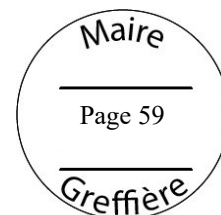
HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-482

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 8 623,12 \$, requis pour défrayer le coût des services de surveillance de Cima+ s.e.n.c., prévus au contrat DOS-482, en lien avec les travaux de prolongement des rues Simone-De Beauvoir, Denis-Diderot, Pierre-De Beaumarchais et Joachim-Du Bellay.

(CT:1903251)

(SD-2026-3128)



CE-20260617-1432

APPROBATION - ENTENTE D'ÉVALUATION POUR
TRAVAUX MAJEURS - HYDRO-QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'évaluation pour travaux majeurs à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec concernant la demande d'alimentation au complexe Guimond, situé au 4355, autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440), afin de raccorder deux (2) bornes de recharge doubles de niveau 2;

d'autoriser le directeur ou le directeur adjoint du Service des immeubles, parcs et espaces publics à signer pour et au nom de la Ville l'entente, de prescrire quelle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2026-2895)

CE-20260617-1433

AUTORISATION - ACQUISITION - CONTRAT DOS-1949

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'acquisition de bacs roulants à USD Global inc., dans le cadre du contrat DOS-1949, lot 1, pour l'acquisition de bacs roulants et le service de livraison porte-à-porte, au montant de 242 736,36 \$.

(CT:1901375)
(SD-2026-2781)

CE-20260617-1434

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13246-F - CONTRAT DOS-1949

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13246-F, un montant de 221 700 \$, taxes nettes incluses.

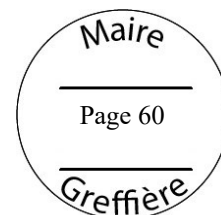
(CT:1901375)
(SD-2026-2781)

CE-20260617-1435

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ACQUISITION -
CONTRAT DOS-1657

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'acquisition de huit (8) pompes Flygt de moins de 250HP à Société Xylem Canada, prévus dans le cadre du contrat DOS-1657, au montant de 475 216,97 \$.



(CT:1901657)
(SD-2026-2811)

CE-20260617-1436

DÉPENSES - RÉSERVE BLEUE - CONTRAT DOS-1657

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 433 937 \$, taxes nettes incluses, et ce, pris à même la Réserve bleue, conditionnellement à l'autorisation d'acquisition prévue au contrat DOS-1657 par le conseil municipal.

(CT:1901657)
(SD-2026-2811)

CE-20260617-1437

APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION - HOCKEY
RÉGION LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de subvention à intervenir entre Ville de Laval et Hockey Région Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 240 000 \$ pour la réalisation des activités de hockey à Laval pour l'année 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1890376)
(SD-2026-1255)

CE-20260617-1438

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2026 - STUDIO
SYNAPSE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2026 à intervenir entre Ville de Laval et Studio Synapse concernant le versement d'une subvention au montant de 17 560 \$ pour le démarrage d'un nouveau camp de jour dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1901303)



(SD-2026-2766)

CE-20260617-1439

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2026 - SERVICE
DES LOISIRS STE-BÉATRICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2026 à intervenir entre Ville de Laval et Service des Loisirs Ste-Béatrice concernant le versement d'une subvention au montant de 30 000 \$ pour le démarrage d'un nouveau camp de jour dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1901303)
(SD-2026-2766)

CE-20260617-1440

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2026 - LOISIRS
ST-FRANÇOIS DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2026 à intervenir entre Ville de Laval et Loisirs St-François de Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 30 000 \$ pour le démarrage d'un nouveau camp de jour dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire lavallois;

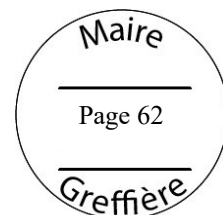
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1901303)
(SD-2026-2766)

CE-20260617-1441

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2026 - GYMNO
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le protocole d'entente 2026 à intervenir entre Ville de Laval et GymnO Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 30 466 \$ pour le soutien à un camp de jour spécialisé destiné aux enfants ayant un handicap, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes proposant une offre de service en camps de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1902574)
(SD-2026-3014)

CE-20260617-1442

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2026 - LES SERVICES DU CHAT BOTTÉ DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2026 à intervenir entre Ville de Laval et Les Services du Chat Botté de Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 50 580 \$ pour le soutien à un camp de jour spécialisé destinés aux enfants ayant un handicap, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes proposant une offre de service en camps de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1902574)
(SD-2026-3014)

CE-20260617-1443

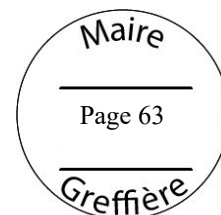
APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2026 - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2026 à intervenir entre Ville de Laval et Corporation du Centre du Sablon concernant le versement d'une subvention au montant de 15 215 \$ pour le soutien à un camp de jour spécialisé destiné aux enfants ayant un handicap, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes proposant une offre de service en camps de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1902574)



(SD-2026-3014)

CE-20260617-1444

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2026 - SERVICE
DES LOISIRS BON-PASTEUR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2026 à intervenir entre Ville de Laval et Service des Loisirs Bon-Pasteur concernant le versement d'une subvention au montant de 4 087 \$ pour le soutien à un camp de jour spécialisé destiné aux enfants ayant un handicap, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes proposant une offre de service en camps de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1902574)
(SD-2026-3014)

CE-20260617-1445

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
MODIFICATIONS ET AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-
2028

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver les modifications aux titres des projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028 ainsi que les ajustements budgétaires relatifs aux projets identifiés au tableau joint au sommaire décisionnel préparé par le Service de planification et de réalisation des projets.

(SD-2026-3097)

CE-20260617-1446

RAPPORT - REDDITIONS DE COMPTES - CONTINGENCES -
PLANIFICATION ET RÉALISATION DES PROJETS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport des redditions de comptes du Service de planification et de réalisation des projets en date du 31 mai 2026 en lien avec les contrats énumérés à la pièce jointe au sommaire décisionnel, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que des montants des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(SD-2026-3103)



À 9 h 12, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière